

COMMUNIQUE DE PRESSE

Versailles, le 2 juillet 2007

Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse :

Le Conseil général des Yvelines réagit

Le Conseil régional d'Ile-de-France vient de délibérer en faveur de l'extension du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse de 21 à 77 communes.

Ayant pris connaissance de cette délibération, le Président du conseil général des Yvelines, Pierre Bédier, prend position clairement et affirme que cette décision va à l'encontre de l'intérêt fondamental d'un Parc Naturel Régional : préserver et valoriser le caractère exceptionnel de son patrimoine naturel.

Il est légitime de s'interroger sur les critères qui ont guidé le Conseil régional à décider cette extension du périmètre initial à 56 communes supplémentaires, alors que seules 20 communes ont exprimé le souhait d'y adhérer.

Une modification aussi importante du périmètre dépasse largement la simple notion d'élargissement. Ne va-t-on pas proposer demain un PNR qui couvrira l'ensemble des territoires de grande couronne ?

La légitimité d'intégrer certaines communes dont les qualités en termes de patrimoine naturel, d'intérêt historique ou culturel ne sont pas avérées, reste à prouver.

Il y a là un dévoiement de ce que doit être réellement un PNR. Dérive qui fait courir un vrai danger pour l'avenir du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

CONTACT PRESSE
Conseil général des Yvelines
Direction de la communication
Tél : 01 39 07 70 77
presse@cg78.fr